



**Dossier d'inscription aux tests d'entrée en formation du
DEJEPS Mention « perfectionnement sportif »
Option « Natation Course » 2015
-ERFAN de BRETAGNE-**

Dossier à renvoyer par courrier au :
Comité régional de Natation
- ERFAN -
9 Rue Léo Lagrange
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

ATTENTION : Toutes les rubriques doivent être complétées, à défaut le dossier ne sera pas traité

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

Adresse :

.....

Tel :Mail :

N° de licence :

Club :

Structure d'accueil :

Partie réservée à l'ERFAN

Dossier reçu le : complet incomplet

Demande des pièces complémentaires le :

Pièces reçues le :

Parcours

1. Expérience de pratique sportive & Niveau atteint :

Natation course :

Autres disciplines :

2. Niveau d'études et diplômes :

- Scolaire :

- Universitaire :

- Sportif (jeunesse et sports) :

3. Tests ENF :

Sauv'nage

Pass'sports de l'eau

Pass'compétition spécialité :

4. Secourisme :

P.S.C.1

P.S.E.1

BNSSA

P.S.E.2

5. Titre ENF

Evalueur ENF1

Brevet fédéral 1

Evalueur ENF2

Brevet Fédéral 2

Evalueur ENF3

Autre BF :

6. Officiel

Natation Course :

Officiel A

Officiel B

Officiel C

Officiel Eau Libre :

Officiel A

Officiel B

Officiel Natation Synchronisée :

Jeune Officiel

Officiel B

Officiel C

Officiel D

Officiel Water-polo :

Officiel A

Officiel B

Situation socio-professionnelle

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscrit au pôle emploi : Oui Non

Vous êtes salarié :

Profession :

Nom et adresse de l'employeur :

.....
.....
.....
.....
.....

Téléphone :.....

Courriel :

Autres situation (Etudiant, travailleur indépendant, congé parental...)

.....
.....
.....

Financement

Cocher la case correspondante à votre situation

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF)
_ Joindre obligatoirement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès du FONGECIF ou autre.

Un organisme (club, fédération, association...) prend en charge tout ou partie des frais pédagogiques de la formation
_ Joindre obligatoirement une attestation de prise en charge avec cachet et signature du responsable de l'organisme.

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOSPME, UNIFORMATION...).

Vous effectuez la formation dans le cadre d'une période de professionnalisation (CDI, CAE-CUI)
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION...).

Vous effectuez la formation dans le cadre d'un emploi d'avenir
_ Joindre impérativement la copie de votre dossier de demande de prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION...).

Autre situation (financement personnel...)

.....
.....
.....

En cas d'accident

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM : Prénom :

N° Tél. : Lien de Parenté éventuel :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné (e) déclare sur l'honneur :

- Autoriser l'ERFAN de Bretagne à diffuser sur le site internet ainsi que sur tout document de l'association les photos me concernant prises lors d'activités de formation. Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni à une quelconque indemnisation,
- Avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- Attester que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables. *La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433- 19,441-1 et 441-7 du code pénal).*

Fait à, le.....

Signature du stagiaire

Pièces à fournir

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUS LES CANDIDATS

- ❑ Attestation de réussite de premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue, avec production de l'attestation de formation continue ou tout titre équivalent.
- ❑ Certificat Médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la natation datant de moins de 3mois à la date des tests d'entrée en formation.
- ❑ Afin de bénéficier de dispenses aux épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation, fournir obligatoirement les titres, diplômes ou attestations le permettant.
- ❑ Un dossier comprenant : un curriculum vitae, une lettre de motivation pour intégrer la formation, un projet professionnel, des justificatifs de recherche de stage (attestations de promesse de stage, attestations de prise de contact des structures).
- ❑ Pour les français de moins de 25 ans : le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) (anciennement journée d'appel de préparation à la défense) .
- ❑ Une photo d'identité.
- ❑ Un chèque correspondant aux frais de dossier de 45,00 € à l'ordre du « Comité de Bretagne de Natation » (ce chèque restera acquis à l'ERFAN).
- ❑ Une photocopie de votre attestation d'assuré (e) social en cours de validité (document papier à demander sur le site Internet www.ameli.fr ou à votre caisse d'assurance maladie) (la carte vitale n'est pas valable) .
- ❑ Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule).
- ❑ Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité.
- ❑ Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité.
- ❑ Photocopie de tout titre ou diplôme obtenu (scolaire, universitaire, sportif, socio professionnel) .
- ❑ Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.
- ❑ Pour les candidats salariés : Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.

Certificat Médical

Je soussigné Dr atteste que l'état de santé de
M..... ne présente aucune contre-indication
à la pratique et à l'encadrement de la natation.

Fait à le.....

Cachet et signature du médecin

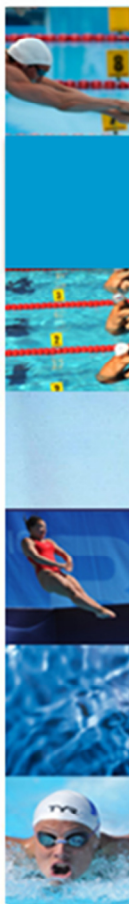
Emplois du temps prévisionnel

RUBAN PEDAGOGIQUE DE NC ERFA N BRETAGNE 2015-2016																																			
semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep	semaine	OF	Entrep			
1	Jeu		1	Jeu		1	Mar		1	Jeu		1	Mar		1	Jeu		1	Jeu		1	Mar		1	Jeu		1	Mar		1	Jeu		1	Mar	
2	ven		2	Mar		2	ven		2	Mar		2	ven		2	Mar		2	ven		2	Mar		2	ven		2	Mar		2	ven		2	Mar	
3	Jeu		3	Jeu	UC3 15h	3	Jeu	EC3 17h	3	Jeu		3	Jeu		3	Jeu		3	Jeu		3	Jeu		3	Jeu		3	Jeu		3	Jeu		3	Jeu	
4	ven		4	ven		4	ven		4	Mar		4	Jeu		4	Jeu		4	ven		4	Mar		4	ven		4	Mar		4	ven		4	Jeu	
5	Mar		5	Jeu		5	Jeu		5	Mar		5	ven		5	Mar		5	ven		5	Mar		5	ven		5	Mar		5	ven		5	Mar	
6	Mar		6	ven		6	ven		6	ven		6	Mar		6	Jeu		6	Mar		6	ven		6	Mar		6	ven		6	Mar		6	ven	
7	ven		7	Jeu		7	Jeu		7	Jeu		7	Jeu		7	ven		7	ven		7	Jeu		7	ven		7	Jeu		7	ven		7	Jeu	
8	Jeu		8	ven		8	Mar		8	Mar		8	Mar		8	Mar		8	Mar		8	Mar		8	Mar		8	Mar		8	Mar		8	Mar	
9	ven		9	Mar		9	ven		9	Mar		9	Mar		9	ven		9	ven		9	Mar		9	ven		9	Mar		9	ven		9	Mar	
10	Jeu		10	Mar		10	Jeu		10	ven		10	ven		10	Mar		10	Jeu		10	ven		10	Mar		10	ven		10	Mar		10	ven	
11	Jeu		11	ven		11	ven		11	Mar		11	Jeu		11	Jeu		11	ven		11	Mar		11	ven		11	Mar		11	ven		11	Jeu	
12	Mar		12	Jeu		12	Jeu		12	ven		12	ven		12	Mar		12	Jeu		12	ven		12	Mar		12	Jeu		12	ven		12	Jeu	
13	Mar	TS	13	ven		13	ven		13	ven		13	ven		13	Mar		13	Jeu		13	ven		13	Mar		13	ven		13	ven		13	Mar	
14	ven		14	Jeu		14	Jeu		14	Jeu		14	Jeu		14	ven		14	Jeu		14	ven		14	Jeu		14	Mar		14	Jeu		14	ven	
15	Jeu		15	Jeu		15	ven		15	Mar		15	Mar		15	Jeu		15	ven		15	Mar		15	ven		15	Mar		15	ven		15	Jeu	
16	Jeu	Post	16	Mar		16	ven		16	Mar		16	Mar		16	ven		16	ven		16	Mar		16	ven		16	Jeu		16	Mar		16	ven	
17	Jeu		17	Mar		17	Jeu		17	ven		17	ven		17	Mar		17	Jeu		17	ven		17	Jeu		17	Mar		17	ven		17	ven	
18	Jeu		18	ven		18	Mar		18	Jeu		18	Jeu		18	Mar		18	ven		18	Mar		18	ven		18	Mar		18	ven		18	Jeu	
19	Mar		19	Jeu		19	Jeu		19	ven		19	ven		19	Mar		19	ven		19	Mar		19	ven		19	Mar		19	ven		19	Mar	
20	Mar		20	ven		20	ven		20	ven		20	Jeu		20	Mar		20	Jeu		20	ven		20	Mar		20	ven		20	Mar		20	ven	
21	ven		21	Jeu		21	Jeu		21	Jeu		21	ven		21	ven		21	Jeu		21	Mar		21	ven		21	Mar		21	Jeu		21	ven	
22	Jeu		22	Jeu		22	Mar		22	ven		22	Mar		22	Jeu		22	ven		22	Mar		22	Jeu		22	ven		22	Mar		22	Jeu	
23	ven		23	Mar		23	ven		23	Mar		23	Mar		23	ven		23	ven		23	Mar		23	ven		23	Mar		23	ven		23	Mar	
24	Jeu		24	Mar		24	Jeu		24	Jeu		24	ven		24	Jeu		24	ven		24	Jeu		24	Jeu		24	Mar		24	Jeu		24	ven	
25	Mar		25	ven		25	ven		25	Mar		25	Mar		25	ven		25	Mar		25	ven		25	Mar		25	ven		25	Mar		25	ven	
26	Mar		26	Jeu		26	Jeu		26	Mar		26	ven		26	Mar		26	ven		26	Mar		26	Jeu		26	ven		26	Mar		26	ven	
27	Mar		27	ven		27	ven		27	Jeu		27	Jeu		27	Mar		27	ven		27	Mar		27	ven		27	Mar		27	ven		27	Mar	
28	ven		28	Jeu		28	Jeu		28	ven		28	ven		28	Mar		28	ven		28	Mar		28	ven		28	Mar		28	ven		28	Mar	
29	Jeu		29	Mar		29	Mar		29	Jeu		29	ven		29	ven		29	Jeu		29	Mar		29	ven		29	Mar		29	ven		29	Jeu	
30	ven		30	Mar		30	ven		30	Mar		30	ven		30	Mar		30	ven		30	Mar		30	ven		30	Mar		30	ven		30	Mar	
31	Jeu		31	Jeu		31	Jeu		31	ven		31	ven		31	Mar		31	ven		31	Mar		31	ven		31	Mar		31	ven		31	Mar	

 Positionnement
 UC4 OF
 UC3 OF
 UC12
 Absence
 Congés



LES FORMATIONS POUR TOUS



Le DEJEPS (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports Option Natation Course)

Le titulaire du D.E.J.E.P.S., spécialité "perfectionnement sportif", mention "natation course", réalise de manière autonome des interventions dans le champ de l'entraînement et de son préalable, l'enseignement disciplinaire.


Ces interventions consistent à :

- concevoir des programmes d'apprentissage pluridisciplinaires et de perfectionnement sportif
- initier et coordonner la mise en œuvre d'un projet d'apprentissage pluridisciplinaire, de perfectionnement, de développement sportif
- enseigner les apprentissages pluridisciplinaires de la natation et le perfectionnement sportif de natation course en piscine et en milieu naturel
- conduire des actions de formation.

Dates : **A partir d'Octobre 2015** (sous réserve d'habilitation par la DRJSCS de Bretagne)

Lieux : **Bretagne**

La Formation : Un WE de test de sélection
Un WE de positionnement
Les UC 1, 2, 3, 4

 **Vous pouvez venir sur certaines journées de formation sans être inscrit au DE**

Test de sélection	Positionnement	UC1	UC2	UC3	UC4
300€	300€	1000€	1000€	2000€	2000€

(Nombre de participants minimum : 8)



DEJEPS NC

Le métier

Le titulaire du D.E.J.E.P.S., spécialité "perfectionnement sportif", mention "natation course", acquière les compétences suivantes :

- ✓ enseigner les apprentissages pluridisciplinaires de la natation et le perfectionnement sportif de natation course en piscine et en milieu naturel ;
- ✓ initier et coordonner la mise en œuvre d'un projet d'apprentissage pluridisciplinaire, de perfectionnement, de développement sportif ;
- ✓ concevoir des programmes d'apprentissage pluridisciplinaires et de perfectionnement sportif ;
- ✓ conduire des actions de formation.

Cette qualification Cela lui permet d'être autonome dans le champ de l'entraînement et de l'enseignement disciplinaire.

Conditions d'accès à la formation

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire de l'Attestation de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE1) à jour de la formation continue
- Etre titulaire du titre de Maître-Nageur Sauveteur
- Etre licencié FFN
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.

Exigences préalables à l'entrée en formation

(Sont dispensées les titulaires du PSE1 ayant soit le BF3 natation course au moins ou le BF4 triathlon ayant une expérience de 200 heures en natation course sur les 3 dernières années ou les MF1 de la FFESSM)

Epreuve ou test ou expérience	Attestation de réussite	Dispense
PSE1	PSE1	
Test de sécurité	Attestation de réussite du DTN	- BNSSA - BPJEPS AA et AAN - BEESAN - BEES 1er natation sportive
Niveau technique et maîtrise de l'environnement de la compétition en natation course	Attestation de réussite à l'un des 3 tests suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Pass'compétition (natation course – DTN FFN) • Pass'compétition (Nage avec palmes – DTN FFESSM) • Pass'compétition (natation handisport – DTN FFH) 	Sportif de haut niveau
400 m 4 nages	Attestation de réussite du DTN	Sportif de haut niveau
Performance en Natation course ou en nage avec palmes (selon grille : annexes arrêté du 15 mars 2010)	Attestation de réussite du DTN	Sportif de haut niveau
Expérience pédagogique de 800 heures	Attestation du DTN justifiant une expérience pédagogique de 800 heures au cours des 3 dernières années	- Sportif de haut niveau - BPJEPS AAN + 200 heures d'expérience - BEESAN et BEES 1er degré natation sportive - BF2 + 200 heures d'expérience

Allégements

UNITES CAPITALISABLES DU DEJEPS	UC1	UC2	UC3	UC4
BEESAN	X	X		X
BEES Option Natation sportive	X	X		X
BF4		X	X	X
BF5		X	X	X

Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription peut être téléchargé sur le site internet du Comité de Bretagne Natation ou transmis par mail ou sur simple demande à l'ERFAN de Bretagne. Ce dossier imprimé, complété et accompagné des pièces requises doit être adressé par voie postale ou déposé à l'ERFAN Bretagne.

Epreuves d'entrée en formation

Les épreuves de sélection

Epreuve 1 : présentation orale portant sur le niveau de préparation et de motivation du candidat (connaissance du métier, recherche de financement, projet professionnel,...).

Calendrier et volumes horaires

Clôture des inscriptions	12 Septembre 2015
Vérification des exigences préalable et épreuves de sélection	13 Octobre 2015
Positionnement	15 au 17 Octobre 2015
Date de début de la formation	02 Novembre 2015
Date de fin de la formation	04 Novembre 2016
Répartie sur	12 mois
Nombre d'heure de formation en centre/stagiaire	556h
Nombre d'heure en entreprise/stagiaire	516h

Une formation en 4 Unités capitalisables avec une alternance en club

UC 1 : Etre capable de concevoir un projet d'action

UC 2 : Etre capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC 3 : Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif

UC 4 : Etre capable d'encadrer la discipline en sécurité

Les voies de financement de la formation

Vous êtes salarié : L'OPCA de votre employeur peut prendre en charge votre formation

Vous êtes demandeur d'emplois : Voir avec le Pôle emploi les possibilités de financement

Vous prenez en charge les frais pédagogique : Un échelonnement des paiements peut être mis en place

Le responsable

Mathieu GUERIN

Mail : erfanbretagne@gmail.com

Tel. : 06.71.19.24.58